

teur de l'Institut Catholique, député pour le Finistère, et successeur dans la chaire qu'ils avaient illustrée, des Lacordaire et des Monsabré.

Frère prêcheur par l'âme, Mgr d'Hulst voulut l'être de fait ; et, non content d'entretenir avec la Province de France, d'étroits liens d'amitié, après avoir fondé la société de St-Thomas pour l'encouragement des études philosophiques dans le sens dominicain, *longtemps avant sa mort il fit partie de notre Tiers-Ordre.*

* *

LA CHAIRE DE NOTRE DAME DE PARIS.—

Le Très Révérend Père Marie Joseph Ollivier, dominicain, de notre couvent du Très Saint Sacrement, de Paris, et prédicateur général (1) vient d'être invité par Monseigneur Richard, archevêque de Paris, à prendre, pour le Carême prochain, la succession de Mgr d'Hulst dans la chaire de Notre Dame de Paris.

Le Très Révérend Père Ollivier est déjà avantageusement connu comme écrivain par les lecteurs du " *Rosaire* " qui ont eu l'occasion de lire et d'apprécier plusieurs de ses articles.

L'honneur que lui confère l'appel de l'archevêque de Paris, couronne une vie d'apostolat généreux et fécond : le Très Révérend Père Ollivier a toujours été considéré en France, et spécialement à Paris, comme un des orateurs les plus distingués, les plus vivants, et les plus courageux du temps présent : sa parole élevée, nette, à l'occasion incisive et mordante, a fait durant de longues années, le charme des auditoires parisiens, auxquels il savait rappeler les grandes vérités et les grands devoirs avec une liberté toute apostolique.

* *

A PROPOS DE SAVONAROLE :—La Semaine religieuse de Québec du 21 Novembre, publie sous la rubri-

(1) Titre spécialement réservé dans l'Ordre de Saint Dominique à ceux qui ont exercé pendant de longues années avec fruit le ministère de la prédication.